

DICTIONNAIRE

CLASSIQUE

D'HISTOIRE NATURELLE,

PAR MESSIEURS

AUDOUIN, Isid. BOURDON, Ad. BRONGNIART, DE CANDOLLE, DAUDEBARD DE FÉRUSSAC, A. DESMOULINS, DRAPIEZ, EDWARDS, FLOURENS, GEOFFROY DE SAINT-HILAIRE, A. DE JUSSIEU, KUNTU, G. DE LA-FOSSE, LAMOUROUX, LATREILLE, LUCAS fils, PRESLE-DUPLESSIS, C. PRÉVOST, A. RICHARD, THIÉBAUT DE BERNEAUD, et BORY DE SAINT-VINCENT.

Ouvrage dirigé par ce dernier collaborateur, et dans lequel on a ajouté, pour le porter au niveau de la science, un grand nombre de mots qui n'avaient pu faire partie de la plupart des Dictionnaires antérieurs.

TOME PREMIER.

PARIS.

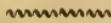
REY ET GRAVIER, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

Quai des Augustins, n° 55;

BAUDOUIN FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

IMPRIMEURS DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE,

Rue de Vaugirard, n° 36.



1822.

treille, et rangé par lui (Consid. gén.) dans la famille des Ichneumonides, et ailleurs (Règne Animal de Cuvier) dans une tribu de même nom. Il lui assigne pour caractères : mandibules en carré irrégulier, grandes et écartées, tridentées à leur extrémité. Les palpes maxillaires, allongés et filiformes, offrent six articles, et les labiaux n'en ont que quatre; la lèvre et les mâchoires sont membranuses, la tête est transverse, large; les antennes sont allongées, presque grevées, et formées d'un grand nombre d'articles; l'abdomen, vu en dessus, paraît inarticulé, ou formé au plus de trois segments; la disposition des nervures de l'aile antérieure est à peu près la même que dans le genre Bracon; enfin la tarière est assez saillante. Ces caractères, dont les plus tranchés sont la forme et le nombre de denticules des mandibules, permettent de reconnaître les individus appartenant à ce genre. Ils ne constituent guère qu'une espèce : l'Alysie stercoraire, *A. stercoraria* de Latreille, ou l'*Ichneumon manducator* de Panzer (Faun. germ. Fasc. 72. tab. 4), qui est le même que le *Cryptus manducator* de Fabricius. Ses antennes sont un peu velues, son corps est noir, et ses pieds sont fauves. On la rencontre en France et en Allemagne, le plus souvent sur les excréments humains, où la femelle dépose ses œufs, suivant l'observation de Latreille. Elle n'est pas rare aux environs de Paris. Illiger avait établi ce genre sous le nom de *Cechenus*.

(AUD.)

ALYSON. *Alyson.* INS. Genre de l'ordre des Hyménoptères, établi par Jurine (Classif. des Hymén.), qui lui assigne les caractères suivans : une cellule radiale ovale, trois cellules cubitales; la première grande; la deuxième plus petite, pétiolée, recevant près de son origine la première nervure récurrente; la troisième presque pentagone, très-éloignée du bout de l'aile, et recevant la seconde; mandibules larges, tridentées; antennes filiformes roulées vers le bout, composées de

douze anneaux chez les femelles et de treize chez les mâles.

Les Alysons ressemblent aux Mellines par le nombre des cellules cubitales, mais en diffèrent par le pétiole de l'une d'elles. Ils s'en distinguent aussi par l'abdomen non rétréci à la base en un pédicule allongé, et par la petiteur de la pelote terminale des tarses. L'allongement de la partie antérieure du thorax, et les antennes roulées en spirale les rapprochent des Pompiles, tandis que le prolongement de cette partie en arrière, et la forme de l'écusson du métathorax leur donnent quelque ressemblance avec les Arpactes ou les Gorytes de Latreille. Ils avoisinent aussi les Nyssons par la seconde cellule cubitale pétiolée; mais ils en diffèrent par d'autres caractères assez tranchés pour autoriser leur séparation en un genre distinct, que Latreille (Considér. génér.) range dans la famille des Crabronites, et qu'il réunit ailleurs (Règne Animal de Cuvier) aux Mellines placées dans la grande famille des Fouisseurs.

Les Insectes de ce genre se trouvent sur les feuilles et les fleurs. Fabricius en avait réuni deux espèces au genre Pompile, sous les noms d'*unicornis* et de *fuscatus*. (AUD.)

***ALYSSINÉES.** BOT. PHAN. Seconde tribu du premier sous-ordre des Crucifères dans la Méthode naturelle de De Candolle (System. veget., II. p. 147), dont les caractères consistent dans une silicule qui se fend longitudinalement, à valves planes ou convexes, avec leurs graines comprimées et le plus souvent marginées. Les genres que renferme cette tribu sont : Lunaire, Savignye, Ricotie, Farsetie, Berteroc, Aubrietic, Vesicaire, Schiwerckie, Alysson, Meniocus, Clypeole, Peltarie, Petrocallide, Drave, Erophile et Cochlearia. V. ces mots. (B.)

***ALYSSOÏDE.** BOT. PHAN. Seconde section formée par De Candolle dans le genre *Vesicaria*, et pour laquelle il a restauré le nom que Tournefort avait donné à des Crucifères, que Linné réunit à son genre *Alyssum*,

à d'autres familles. Enfin, le quatrième comprend les genres *Mélonis*, *Mélonie* de Montfort, et *Florilie*, du même auteur; deux Nautilles microscopiques qui ne peuvent se confondre dans la famille des Ammonées. Les caractères qu'Ocken assigne à cette famille, nous semblent aussi fort hypothétiques. Nous ne parlons pas de ceux de la Coquille, qui conviennent à beaucoup d'autres, mais il assigne à l'Animal dix bras autour de la bouche. Or, rien ne peut faire présumer que les Animaux des Ammonites, ni ceux des Nautilles qu'il y rapporte, soient ainsi organisés; car personne ne les a vus, et ils peuvent fort bien ne pas ressembler aussi complètement à celui de la Spirule. (F.)

* AMMONITI. BOT. CRYPT. Évidemment, par corruption d'*Amanita*, nom par lequel on désigne, en Italie, diverses espèces de Champignons mangeables. (B.)

* AMMONIURES. MIN. Combinations de l'Ammoniaque avec les bases salifiables. (DR...Z.)

* AMMONOCÉRATITE. MOLL. FOSS. Genre indiqué par Lamarck (Ext. du cours de Zool. p. 123), dans la famille des Ammonées. Comme ce genre n'est pas décrit, et que les Fossiles qu'il doit comprendre nous sont inconnus, nous ne pouvons donner aucun éclaireissement à son égard. (F.)

* AMMONON. BOT. PHAN. (Dioscoride.) Syn. de *Plantago Coronopus*, L. V. PLANTAIN. (B.)

AMMOPHILE. *Ammophila*. INS. genre de l'ordre des Hyménoptères, établi par Kirby (Linn. Soc. trans. T. IV) aux dépens du genre *Sphex*, et ayant pour caractères: antennes insérées vers le milieu de la face de la tête; mâchoires et lèvres formant une trompe, beaucoup plus longue que la tête, fléchie dans le milieu de sa longueur; palpes très-grêles, à articles cylindriques. La longueur des mâchoires, celle de la lèvre inférieure, la flexion de ces parties, les palpes filiformes et deux nervures récur-

rentes, aboutissant à la seconde cellule cubitale, servent à distinguer les Ammophiles des *Sphex*.

Le *facies* et les habitudes de ces deux genres d'Insectes sont à peu près les mêmes; ils se nourrissent à l'état parfait du suc des Fleurs. Les femelles, peu de temps après la copulation, déposent leurs œufs dans une terre sèche et sablonneuse; à cet effet, elles pratiquent, au moyen de leurs pattes et de leurs mandibules, de petits trous ou galeries dirigés obliquement à la surface du sol. Cette opération achevée, elles vont à la recherche d'une Chenille, qu'elles introduisent dans la cavité déjà creusée, après l'avoir blessée avec leur aiguillon; elles bouchent enfin ce trou avec des grains de sable, et y reviennent suivant quelques observateurs pour opérer de nouvelles pontes. Le but de cette singulière manœuvre est facile à concevoir; il naîtra de l'œuf une très-petite larve qui se nourrira de la Chenille, pendant son premier état; elle se métamorphosera ensuite en Nymphe, et l'Insecte parfait sortira de cette demeure souterraine pour reproduire son espèce, et agir de la même manière, s'il appartient au sexe féminin.

Le genre Ammophile, rangé par Latreille (Considér. génér.) dans la famille des Sphégimes, et réuni ailleurs (Règn. Anim. de Cuv.) au genre *Sphex*, a pour type le *Sphex sabulosa* de Linné, et comprend les *Sphex* et quelques *Pepsis* de Fabricius. Il renferme aussi une partie des *Sphex* de Jurine et la première section ou famille de son genre Misque.—Latreille comprend, sous deux divisions principales, toutes les espèces du genre Ammophile. Les unes ont l'abdomen une fois plus long que le thorax, avec un pédicule, foriné insensiblement, allongé, et de deux articles; telles sont: 1° L'Ammophile des sables, dont les deux sexes ont été placés dans des genres différents. La femelle est le *Sphex sabulosa* de Fabricius; et le mâle le *Pepsis lutaria* du même auteur, ou l'*Ichneumon* noir, à ventre

fauve en devant et à long pédicule, de Géoffroy (Ins. T. II. p. 549). 2°. Les *Sphex binodis*, *holosericea* et *Clavus* de Fabricius. La troisième cellule cubitale de tous ces Insectes est presque carrée et non-pédiculée. 3°. L'Ammophile champêtre, *A. campestris* de Latreille, ou l'*A. argentea* de Kirby. Cette espèce, ainsi que toutes celles de la première famille du genre Misque de Jurine, a la troisième cellule cubitale, triangulaire et pédiculée à son sommet. — Les autres ont l'abdomen de la longueur du thorax, ou à peine plus long, et fixé par un pédicule court, formé abruptement, et d'un seul anneau, tel est l'Ammophile des chemins, *A. viatica* ou le *Pepsis arenaria* de Fabricius. La femelle a été figurée, par Panzer (Faun. Ins. Fasc. 65. T. XIII.). (AUD.)

AMMOTHÈE. *Ammothea. ARACHN.* Genre de l'ordre des Trachéennes, famille des Pyenogonides, établi par le docteur Leach. (*the Zoological miscellany*, etc., etc. *Trans. Lin. Societ.* (T. XI), et voisin du genre *Nymphon*, dont il diffère surtout par les mandibules beaucoup plus courtes que le siphon, par les palpes composés de neuf articles, et par les crochets des tarses qui sont doubles et inégaux. On n'en connaît qu'une espèce, l'Ammothée de la Caroline, *A. carolinensis*, décrite et figurée dans les Mélanges de Zoologie, faisant suite à l'ouvrage du docteur Shaw. Elle habite les côtes de la Caroline méridionale. (AUD.)

AMMOTHÈE. *Ammothea. POLYP.* Genre de l'ordre des Alcyonées, dans la division des Polypiers sarcoïdes, établi par Savigny, et adopté par Lamarck. Les Polypiers de ce genre se divisent en plusieurs tiges courtes et rameuses; les derniers rameaux sont ramassés, ovales, conoïdes, en forme de chatons, et couverts de polypes non rétractiles, à corps un peu courts, avec huit tentacules pectinés sur les côtés. — Ce genre se rapproche de la Lobulaire digitée, *Alcyonium digitatum*, de Solander et d'Ellis. Savigny

n'a décrit qu'une seule espèce d'Ammothée.

AMMOTHÈE VERDATRE, *Ammothea virescens*, Lamx. (Gen. Polyp. p. 69). Ses tiges sont blanches et rameuses; les Polypes ont une couleur verdâtre foncée. Savigny l'a rapportée des côtes de la Mer-Rouge.

Lamarck ajoute à ce genre l'*Alcyonium spongiosum* d'Esper. *Suppl.* 2. t. 5, sous le nom d'*Ammothea phalloides*; ce savant croit qu'on peut y rapporter plusieurs autres Polypiers confondus parmi les Alcyons.

(LAM..X.)

AMMYRSINE. *Ammyrsine. BOT. PHAN.* C'est le nom que Pursh (*Flor. am. Sept.* 280) donne à un nouveau genre de la famille des Rosages de Jussieu, que cet auteur propose de former pour le *Ledum buxifolium* de Willdenow. Il diffère du *Ledum* par son calice à cinq divisions profondes, par sa corolle presque pentapétale, ses étamines saillantes et sa capsule qui s'ouvre par le sommet, au lieu de s'ouvrir par la base. (A. R.)

* AMNIOS. ZOOL. L'une des membranes qui entourent le fœtus. *V. ARRIÈREFAIX.* (PR. D.)

* AMNIOTATES. Sels résul-
tants de la combinaison de l'Acide Amniotique avec les bases (DR. Z.)

AMOLAGO. BOT. PHAN. *V. AMA-
LAGO.*

AMOME. *Amomum. BOT. PHAN.* Famille des Amomées, Monandrie Mono-
gynie, L. Dans ce genre le calice est double; l'extérieur mince et trifide au sommet; l'intérieur coloré, péta-
loïde, profondément partagé en quatre lanières, dont l'inférieure est plus grande, et constitue ce que Linné appelle Nectaire; le filet de l'étamine est plane, se prolonge au-dessus de l'an-
thère, où il est trilobé à son sommet, et offre deux appendices latéraux à sa base; le style est filiforme. — On a séparé de ce genre les espèces qui, comme le Gingembre, *Amomum Zinziber*, L., ont le filet de l'étamine sub-
bulé au sommet et non trilobé, pour

de la *Bulla ampulla*; de Linné, appelée aussi vulgairement la *Gondole*, l'*Œuf de Vanneau*, ou la *Muscade*.
V. BULLE. (F.)

* AMPOULES. BOT. CRYPT. On a quelquefois donné ce nom, par comparaison, aux vésicules remplies d'air qui se voient sur divers Varecs, particulièrement sur ceux du genre *Fucus*, tel qu'il est aujourd'hui circonscrit, et qui donnent à ces Hydrophytes la faculté de surnager. Linné avait supposé que les filaments entrelacés qui se trouvent dans ces Ampoules pouvaient être des organes mâles. Ces filaments n'ont aucun rapport avec les sexes, mais méritent une certaine attention; en les examinant au microscope sur plusieurs espèces, nous leur avons trouvé exactement l'organisation de diverses Conferves; et s'il n'était facile de se convaincre qu'ils font partie intégrante de l'Hydrophyte qui les renferme, on serait tenté de les regarder comme des êtres indépendans, comme des Plantes intestines, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Ils sont transparents, simples ou rameux, cylindriques, articulés par sections approchant plus ou moins de la forme carrée. Diverses figures grosses de conserves gravées par les auteurs, peuvent donner une idée fort exacte de l'aspect que présentent ces filaments soumis à une forte Lentille. (B.)

AMPOULETA ou POULE GRASSE. BOT. PHAN. Syn. languedocien de la Mache, *Valerianella olitoria*.

(B.)

AMPOULI. BOT. PHAN. (Flacourt.) Herbe aromatique indéterminée de Madagascar. (B.)

AMPULEX. *Ampulex*. INS. Genre de l'ordre des Hyménoptères et de la section des Porte-Aiguillons, fondé par Jurine (Classif. des Hymén.), qui lui assigne les caractères suivans: une cellule radiale allongée, légèrement appendicée; quatre cellules cubitales: la première grande, recevant la première nervure récurrente; la deuxième petite et carrée; la troisième plus grande, recevant la seconde ner-

vure récurrente; la quatrième atteignant le bout de l'aile; mandibules grandes, allongées, unidentées dans les femelles et bidentées dans les mâles; antennes filiformes, roulées à leur extrémité, composées de douze anneaux dans les femelles et de treize dans les mâles. L'espèce servant de type à ce genre est le *Chlorion compressum* de Latreille et de Fabricius. Jurine, pour l'établir, s'est fondé sur la forme singulière du thorax de cet Insecte et sur la disposition des cellules de l'aile. Les antennes sont articulées sur deux prolongemens de la tête entre lesquels il en existe quelquefois un troisième; les yeux sont grands et saillans; les petits yeux lisses, situés sur une éminence du vertex, sont presque contigus. Le prothorax a beaucoup d'étendue dans son diamètre antéro-postérieur; la pièce située en arrière du métathorax est large, tronquée, terminée par deux petites épines et sillonnée supérieurement par trois demi-gouttières, constituant par leur réunion un triangle dont le sommet est dirigé en arrière. L'abdomen est remarquable par la grandeur d'un de ses anneaux, qui à lui seul en constitue la moitié; celui des femelles est assez long, terminé par une pointe de l'extrémité de laquelle sort une portion de l'aiguillon. Le ventre des mâles est beaucoup plus court et arrondi postérieurement. Ces Insectes ont les cuisses renflées à leur milieu; les jambes au contraire sont grêles et assez longues; celles du métathorax sont munies à leur face interne, comme celles des Pompiles, d'une brosse. Ce genre a été fondé sur l'inspection de quatre individus, trois femelles et un mâle.

Nous avons cité l'*Ampulex compressa* ou le *Chlorion compressum*, Fabr.; elle est exotique. La seule espèce indigène connue est l'*Ampulex fasciata*, figurée par Jurine (loc. cit. planche 14); Latreille doute qu'elle appartienne réellement à ce genre. (AUD.)

AMPULLAIRE. *Ampullaria*.